

La Prairie, c'est plus qu'une charmante municipalité de la Rive-Sud. C'est le chaleureux alliage du cachet d'hier et du dynamisme d'aujourd'hui. Son site patrimonial déclaré, son marché public, ses berges naturelles de la rivière St-Jacques, son parc de conservation et sa vivifiante proximité avec le fleuve Saint-Laurent sont le théâtre de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisirs.

Joindre les quelque 200 employés de La Prairie, c'est trouver une communauté tissée serrée qui fait chaque jour la différence dans la vie de 26 460 citoyens.

JOURNALIERS

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS (SURNUMÉRAIRE – TEMPS PLEIN)



Vos responsabilités

En tant que journalier, vous exécuterez des travaux manuels diversifiés concernant les activités propres aux services municipaux et vous exercerez une certaine surveillance du domaine public. Vous devrez conduire un véhicule pour vous déplacer dans différents lieux de travail.

En saison estivale, l'horaire est de quarante (40) heures par semaine pour une période approximative de trente-deux (32) semaines. À l'extérieur de cette période, l'horaire est variable et sur appel, selon les besoins du service.



Vos principaux défis

- Contribuer à l'entretien et propreté de la Ville
- Apprendre de nouvelles machineries – déneigement



Sur votre plan de travail

- vous exécuterez divers travaux manuels propres aux services municipaux;
- vous conduirez un véhicule léger pour fin de déplacement ou de transport de votre équipement (ex. taille-haie, coupe-bordure, etc.);
- vous balayerez manuellement les trottoirs, les sentiers, les intersections des rues, les stationnements, entrepôt, etc.;
- vous ramasserez les feuilles, les papiers, les débris de toute nature jonchant la voie publique, dans les parcs et terrains de jeux;
- vous nettoierez au besoin les puisards, les exutoires, etc.;
- vous déboucherez, vidangerez et laverez les puisards, les regards, les conduits d'égouts et les boîtes de vannes et en remplacerez les couvercles;
- vous creuserez des trous, des tranchées et comblerez les trous et affaissements de la chaussée
- vous agirez comme signaleur, au besoin, lors de travaux exécutés par le Service;
- vous monterez et démonterez divers appareils de jeux;
- vous procéderez à la mise en place de plaques de gazon, installerez des estrades, des poteaux et des panneaux divers, nivèlerez les terrains, tondrez le gazon et faucherez de longues herbes;
- vous ferez l'épandage manuel du sable sur les rues et les trottoirs;
- vous déblayerez manuellement la neige dans les endroits tels que les patinoires, les édifices, etc.;
- vous exécuterez diverses tâches d'entretien ménager;
- vous nettoierez les lieux de travail et veirez à l'entretien de l'équipement et de l'outillage;
- vous effectuerez les tâches connexes en lien avec l'emploi.

Ce qui fait de La Prairie un employeur unique

- un équilibre travail-famille
- des vendredis après-midis en congé
- un esprit d'équipe remarquable
- des talents motivés et dynamiques
- un régime de retraite avantageux
- plusieurs possibilités de se perfectionner
- une chance de s'épanouir et d'explorer différents horizons



Vous avez le bon bagage si vous :

- détenez un diplôme d'études secondaire (DES);
- possédez un minimum de six (6) à douze (12) mois d'expérience dans un emploi similaire (toute combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente sera considérée);
- détenez un permis de conduire classe 5 valide (la classe 3 est un atout);
- détenez une attestation de réussite du cours Santé et sécurité sur les chantiers de constructions (ceci est un atout).



Vous avez le profil que l'on recherche si vous :

- avez la capacité de vous servir de l'outillage simple manuel, électrique ou à essence;
- détenez des aptitudes pour le travail d'équipe



Votre salaire

Le salaire et les conditions de travail sont régis par la convention collective des salariés cols bleus de la Ville de La Prairie présentement en vigueur. **Le salaire horaire est de 26,94 \$ à 31,67 \$, selon l'expérience.**



Le défi vous tente? Vous êtes invité à nous envoyer votre curriculum vitae au plus tard le 16 mars 2023.

PAR COURRIEL : emploi@ville.laprairie.qc.ca

Prière de ne pas téléphoner. Seuls les candidats retenus pour le processus de sélection seront contactés.

Ça vous dit de vous démarquer?

À la Ville de La Prairie, c'est vrai qu'on reçoit un grand nombre de CV. Mais chacun est étudié avec attention, personne n'est laissé de côté. Vous souhaitez vous démarquer? Au-delà de votre expérience et de vos connaissances, on serait ravi de connaître ce qui vous fait pétiller. Si vous le souhaitez, répondez aux deux questions lorsque vous nous ferez parvenir votre candidature. Hâte de vous lire!

1
Qu'aimez-vous le plus faire à l'extérieur du travail

2
Nommez une personne qui suscite votre admiration

La Ville de La Prairie applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leurs candidatures. Le genre masculin utilisé dans le présent avis inclut le genre féminin.

Affiché le 2 mars 2023